

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot et Garonne

Nombre de membres en exercice :

15

Nombre de membres

Présents : 11

Excusés : 3

Pouvoirs : 2

Votants : 13

Absent : 1

Date de la convocation :

Le 15 février 2024

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

Séance ordinaire du 20 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune,
régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans
le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de : Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,

Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Antoine ZANOTTO, Ulysse
SUC, Dominique SAVARIAUD, Christian MICHELET, Michel
DUBAUX.

Mmes Françoise JORREY, Laurence
TOUMEYRAGUES, Estelle ASPART, Delphine SCHWARTZ et
Sandra BARBE.

Excusés : Madame Laure BRAQUEHAIS, Messieurs Willy
LORENZON et Michel WALTER.

Pouvoirs : Madame Laure BRAQUEHAIS à Madame Laurence
TOUMEYRAGUES, Monsieur Michel WALTER à Monsieur Christian
MICHELET.

Absent : Monsieur Éric FORESTIER.

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Validation du choix des entreprises pour le MAPA « extension de l'office et mise aux normes de l'accessibilité PMR à la salle des fêtes ».

Monsieur le Maire résume à l'assemblée l'analyse des offres du MAPA « extension de l'office et mise aux normes de l'accessibilité PMR à la salle des fêtes » effectuée lors de la réunion de la commission d'appel d'offres qui s'est déroulée le lundi 12 février 2024 et à l'issue de laquelle une entreprise a été retenue pour 9 lots de ce marché public.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir entériner les choix de la commission d'appel d'offres, tel que détaillés dans le tableau annexé à la présente délibération, et précise que les travaux seront engagés.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et **après en avoir délibéré,**
Le Conseil Municipal,

VALIDE les choix de la commission d'appel d'offres, conformément au tableau annexé à la présente délibération désignant les entreprises retenues pour chaque lot, pour un montant total de travaux s'élevant à la somme de **139 624.01 € HT soit 167 548.81 € TTC pour 9 lots ;**

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour engager au plus tôt les travaux,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces du marché, déclaration d'ouverture et de réception de chantier,

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches administratives se rapportant à ce dossier.

Adopté à 13 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

Un complément de mise en concurrence a été réalisé pour le lot n°10, resté infructueux à l'issue de la consultation, Monsieur le Maire rapporte à l'assemblée l'analyse des offres remises pour ce lot telle que détaillée ci-après :

Tableau de synthèse-OUVERTURE des plis CONSULTATION LOT N°10 (suite à MAPA infructueux)

Le 15 février 2024	Evaluation architecte	Offre de base		% par rapport à l'évaluation architecte	Notation prix (sur 40)	Notation mémoire technique (sur 60)	Total Notation	Classement
		Montant H.T	Montant T.T.C					
Lot n°10 SERURERIE	11 000.00 € H.T							
Ets BERTO		8 057.98 €	9 669.58 €	-26.75 %	39.52	60	99.52	2 ^{ème}
FER METAL CONCEPT		8 205.00 €	9 846.00 €	-25.41 %	38.81	60	98.81	3 ^{ème}
SARL SCHIRO MENUISERIE		7 961.00 €	9 553.20 €	-27.63 %	40.00	60	100.00	1er

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir choisir une entreprise pour le lot n°10 parmi les propositions issues de l'analyse des offres.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et **après en avoir délibéré,**
Le Conseil Municipal,

PORTE son choix sur l'entreprise SARL SCHIRO MENUISERIE, **APPROUVE** et **VALIDE** le montant ainsi retenu de 7 961.00 € H.T pour le lot n°10.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces du marché, déclaration d'ouverture et de réception de chantier.

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches administratives se rapportant à ce dossier.

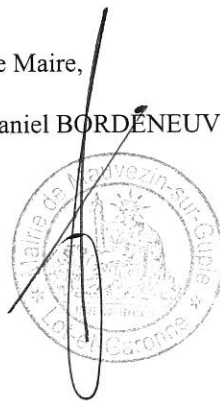
Adopté à 13 voix pour ; 0 voix contre ; 0 abstention

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme

Certifiée exécutoire après transmission le :
Publiée le 22.02.2024

Le Maire,

Daniel BORDÉNEUVE



La secrétaire de séance

Laurence TOUMEYRAGUES



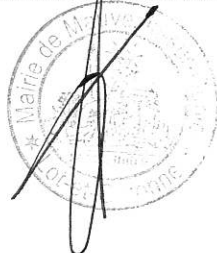
Annexe 1 extrait de délibération n°01/2024

Tableau des offres retenues pour le MAPA « extension de l'office et mise aux normes de l'accessibilité PMR à la salle des fêtes »

LOT	NOM DE L'ENTREPRISE RETENUE	MONTANT DE L'OFFRE HT	MONTANT DE L'OFFRE TTC
LOT N°1 Gros-œuvre- Démolitions-V.R.D	S.A.S.U TONNEINS MACONNERIE	36 674.14 €	44 008.97 €
LOT N°2 Charpente-Couverture- Zinguerie	S.A.C.T DESMARTY	8 304.60 €	9 965.52 €
LOT N°3 Menuiserie Bois	S.A.R.L SCHIRO MENUISERIE	9 775.00 €	11 730.00 €
LOT N°4 Plâtrerie-Isolation	S.A.S BAT IMM	11 108.41 €	13 330.09 €
LOT N°5 Carrelage-Faïence	E.U.R.L CAPSTYLE	23 534.70 €	28 241.64 €
LOT N°6 Electricité	S.A.S.U BOSCHET	7 948.31 €	9 537.97 €
LOT N°7 Plomberie-Sanitaire- Chauffage-V.M .C	Ets DUPLAN	20 717.80 €	24 861.36 €
LOT N°8 Equipement cuisine- Chambre froide	S.A.S CUISINES PROFESSIONNELLES	16 128.55 €	19 354.26 €
LOT N°9 Peinture	Ets FAU	5 432.50 €	6 519.00 €
	TOTAL	139 624.01 €	167 548.81 €

Le Maire,

Daniel BORDENEUVE



La secrétaire de séance,

Laurence TOUMEYRAGUES



